



T COAT DB

Chemical name: T COAT DB

συστάσιμο w/s 100% υδατοδιαλυτό 30% Ω Ψ 100 w/s 100% υδατοδιαλυτό
5 l/500 ml 24 03 6 5 l/500 ml 24 03 6

300000

SECTION 1 : IDENTIFICATION

Identifiant du produit

Forme du produit : ; Ψ 100% υδατοδιαλυτό

Nom du produit : E / h ! E 5.

Nom, adresse et téléphone du fabricant/partie responsable

Impermashield

w/s 100% υδατοδιαλυτό

[t] 0 1 v / I D °

Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence : CHEMTREC:

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS-US)

- I ! σμ Ε 0 6
- I 9 b 1 5 0 0 0 0 0 !
- I a 1 0 1 .
- I / 1 0 0 .
- I / 1 0 0
- I ! ξ 1 1 0 0 ! 0 1 0 0
- I ! ξ 1 1 0 0 / 1 0 0 0 0

Éléments-d'étiquetage

GHS-US-Étiquetage

Pictogrammes-de-danger(GHS-US)



Mention d'avertissement(GHS-US)

Mentions de danger (GHS-US)

5 1 0 ° S 0

- I Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- I Provoque une sévère irritation des yeux.
- I Peut provoquer des défauts génétiques par voie d'exposition s'il est prouvé de façon concluante qu'aucune autre voie n'est applicable.
- I Peut provoquer le cancer par voie d'exposition s'il est prouvé de façon concluante qu'aucune autre voie n'est applicable.
- I Susceptible de provoquer le cancer par voie d'exposition s'il est prouvé de façon concluante qu'aucune autre voie n'expose.
- I Très toxique pour la vie aquatique.
- I Toxique pour la vie aquatique, entraîne des effets néfastes à long terme.
- t Obtenir des instructions spéciales avant utilisation.
- t Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
- t Se laver soigneusement le visage, les mains et toute peau exposée après manipulation.
- t Éviter le rejet dans l'environnement.

Conseils de prudence (GHS-US)

T COAT DB

Fiche de données de sécurité

Selon le Registre fédéral / Vol. 77, n° 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements Revision

Date: N/A

Date de publication: 06/24/2015

P280 – Porter des gants de protection/des vêtements de protection/une protection oculaire/une protection du visage.

P281 – Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308+P313 – En cas d'exposition ou de doute : Consulter un médecin.

P337+P313 – Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

P370 + P378 -En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié.

P391 - Recueillir le déversement.

P403 + P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder au frais.

P405 – Conserver sous clé.

P501 – Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Autres dangers

Autres dangers ne contribuant pas à la classification : Non disponible.

Toxicité aiguë inconnue (GHS-US)

Aucune donnée disponible

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Substance

Non disponible

Mélange

Nom	Identifiant du produit	% (w/w)	Classification (GHS-US)
Asphalte	CAS No (8052-42-4)	50-65	H225 - Flam. Liq. 2 H319 – Eye Irrit. 2A H351 – Carc. 2
Eau	CAS No (7732-18-5)	20-45	Non classé
Polymère élastomérique	Propriétaire	0-20	Non classé
Additifs	Mélange	< 6	Non classé
Solvant Stoddard	8052-41-3	0-5	H226 - Flam. Liq. 3 H340 - Muta. 1B H350 - Carc. 1B H304 - Asp. Tox. 1 H400 - Aquatic Acute 1 H411 - Aquatic Chronic 2

SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SECOURS

Description des mesures de premiers secours

Mesures de premiers secours générales : Ne jamais donner quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise, consulter un médecin (montrer l'étiquette si possible). EN CAS D'EXPOSITION OU DE DOUTE : Consulter un médecin.

Mesures de premiers secours après inhalation : Se déplacer à l'air frais. Administrer de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle si nécessaire. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Mesures de premiers secours après contact avec la peau : Laver immédiatement à l'eau et au savon en retirant tous les vêtements et chaussures contaminés. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. En cas d'irritation persistante de la peau, appeler un médecin.

Mesures de premiers secours après contact avec les yeux : Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Mesures de premiers secours après ingestion : Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne jamais donner quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente. Ne pas provoquer de vomissements sans avis médical.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone (CO₂), mousse, poudre sèche, produit chimique sec.

Moyens d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser de jet d'eau solide, car il peut disperser et propager le feu.

Dangers Particuliers Résultant de la Substance ou du Mélange

Aucune information disponible

Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Faire preuve de prudence lors de l'extinction de tout incendie chimique.

Protection lors de l'incendie : Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à pression positive, approuvé MSHA/NIOSH (ou équivalent), et un équipement de protection complet.

T COAT DB

Fiche de données de sécurité

Selon le Registre fédéral / Vol. 77, n° 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements Revision

Date de révision: N/A

Date de publication: 06/24/2015

Référence à d'autres sections

Se reporter à la section 9 pour les propriétés d'inflammabilité.

SECTION 6 : MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Évacuer le personnel vers des zones sûres.

Pour le personnel non urgent

Équipement de protection : Utiliser un équipement de protection individuelle (EPI) approprié.

Procédures d'urgence : Évacuer le personnel non indispensable.

Pour les intervenants d'urgence

Équipement de protection : Fournir à l'équipe de nettoyage une protection appropriée.

Emergency Procedures: Ventilate area.

Précautions environnementales

Précautions environnementales : Empêcher toute fuite ou déversement supplémentaire si cela est sûr. Empêcher le produit de pénétrer dans les canalisations.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour le confinement et le nettoyage : Barrer avec un matériau absorbant inerte (par ex. sable sec ou terre). Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques. Absorber avec un matériau absorbant inerte. Ramasser et transférer dans des conteneurs correctement étiquetés. Conserver dans des conteneurs appropriés et fermés pour l'élimination. Éliminer comme déchet commun.

Référence à d'autres sections

Voir section 8, Contrôles de l'exposition et protection individuelle.

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour une manipulation sûre

Précautions pour une manipulation sûre : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Assurer une ventilation adéquate.

Conditions de stockage sûr, y compris les incompatibilités éventuelles

Conditions de stockage sûres : Garder le récipient bien fermé. Conserver dans des conteneurs correctement étiquetés.

Tenir hors de portée des enfants.

Matériaux incompatibles : Non disponible.

SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	Ontario TWAEV	Mexique
Asphalte pétrolier	TWA: 0.5 mg/m ³		TWA: 0.5 mg/m ³	STEL: 10 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³
Solvant Stoddard	TWA: 100 ppm	TWA: 2900 mg/m ³ TWA: 500 ppm	TWA: 525 mg/m ³	STEL: 200 ppm STEL: 1050 mg/m ³ TWA: 523 mg/m ³ TWA: 100 ppm

Nom chimique	NIOSH IDLH
Stoddard Solvent	20000 mg/m ³

Contrôles de l'exposition

Mesures techniques appropriées : Ne pas permettre à l'équipement de ventilation d'introduire les odeurs du produit à l'intérieur.

Équipement de protection individuelle : Gants, vêtements de protection, lunettes de protection.



Protection des mains : Gants de protection.

Protection des yeux : Lunettes chimiques ou lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps : Porter des vêtements de protection appropriés.

Protection respiratoire : Si les limites d'exposition sont dépassées ou en cas d'irritation, porter un équipement de protection respiratoire agréé par la NIOSH.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

T COAT DB

Fiche de données de sécurité

Selon le Registre fédéral / Vol. 77, n° 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements Revision

Date de révision: N/A

Date de publication: 06/24/2015

Autres informations : Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique	: Liquide
Aspect	: Liquide marron/noir
Odeur	: Légère odeur
Odor olfactif	: Pas disponible
pH	: 9.5-11.5
Taux d'évaporation relatif (acétate de butyle = 1)	: Pas disponible
Point de fusion	: Pas disponible
Point de congélation	: 32°F / 0°C
Point d'ébullition	: 212°F / 100°C
Point d'éclair	: >400°F (>204°C)
Température d'auto-inflammation	: > 700°F / > 371°C
Température de décomposition	: Pas disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Pas disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	: Pas disponible
Limite supérieure d'inflammabilité	: Pas disponible
Pression de vapeur	: Pas disponible
Densité de vapeur relative à 20 °C (68 °F)	: > 1 (Air = 1)
Densité relative	: Pas disponible
Gravité spécifique	: >1.0
Solubilité	: Partiellement miscible
Coefficient de partage : n-octanol/eau	: Pas disponible
Données sur les explosions – Sensibilité aux impacts mécaniques	: Pas disponible
Données sur les explosions – Sensibilité à l'électricité statique	: Pas disponible
Teneur en COV des rejets	: <40 g/L

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses : Aucune polymérisation dangereuse ne se produira. **Conditions à éviter :** Aucune information disponible.

Matériaux incompatibles : Aucun matériau à mentionner en particulier.

Produits de décomposition dangereux : Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Hydrocarbures.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques – Ingrédients

LD50 and LC50 Data

Asphalt (8052-42-4)	
LD50 Oral Rat	>5,000 mg/kg
LD50 Dermal Rabbit	>2,000 mg/kg

Données de cancérogénicité:

Asphalt (8052-42-4)	
IARC Group	2B
Statut du Programme national de toxicité (NTP)	Douzième rapport – Points à l'étude.

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité – Ingrédients

Ne contient aucune substance connue pour être dangereuse pour l'environnement ou non dégradable dans les stations d'épuration des eaux usées.

Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible pour ce produit.

Potentiel de bioaccumulation – Produit

Aucune information disponible pour ce produit.

Potentiel de bioaccumulation – Ingrédients

Aucune information disponible pour ce produit.

Mobilité dans le sol

T COAT DB

Fiche de données de sécurité

Selon le Registre fédéral / Vol. 77, n° 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements Revision

Date de révision: N/A

Date de publication: 06/24/2015

Aucune information disponible pour ce produit.

Autres effets indésirables

Autres informations: Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Recommandations d'élimination des déchets : Éliminer conformément aux réglementations locales, nationales et fédérales. **Informations complémentaires :** Les conteneurs vides doivent être récupérés pour le recyclage local, la récupération ou l'élimination des déchets.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Conformément au DOT : Matériel non réglementé.

Nom d'expédition correct

Conforme à l'IMDG

Nom : Non réglementé.

d'expédition correct Classe de danger

Numéro d'identification Groupe

d'emballage

Polluant marin

Conformément à l'IATA

Nom d'expédition correct Classe de : Non réglementé.

danger

Numéro d'identification Groupe

d'emballage

Polluant marin

Conforme au TMD

Nom d'expédition correct Identification: Non réglementé.

des classes de danger

Groupe d'emballage

Polluant marin

SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	DSL	NDSL	EINECS	ELINCS	ENCS	CHINA	KECL	PICCS	AICS
Petroleum Asphalt	X	X	-	X	-	-	X	X	X	X
Stoddard Solvent	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

TSCA Conforme

DSL Conforme

NDSL Conforme

EINECS Conforme

ELINCS Conforme

ENCS Conforme

CHINA Conforme

KECL Conforme

PICCS Conforme

AICS Conforme

Réglementations fédérales américaines

Asphalt (8052-42-4)

Inscrit à l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis

Polymère élastomère (propriétaire)

Inscrit à l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis

Réglementations des États américains

Proposition 65 de Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique connu de la Proposition 65.

T COAT DB

Fiche de données de sécurité

Selon le Registre fédéral / Vol. 77, n° 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements Revision

Date de révision: N/A

Date de publication: 06/24/2015

Droit de savoir de l'État

Nom chimique	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvania	Illinois	Rhode Island
Petroleum Asphalt	X	X	X		X
Stoddard Solvent	X	X	X		X

Règlements canadiens

T COAT DB	
Tous les composants sont répertoriés dans la LIS du SIMDUT.	
WHMIS Classification	Non classé.

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION OU DE DERNIÈRE RÉVISION

Date de révision : 24/03/2026

Autres informations : Ce document a été préparé conformément aux exigences de la FDS de l'OSHA Hazard
Norme de communication 29 CFR 1910.1200.

Partie responsable de la préparation du présent document

Impermashield
333 Rue St-Hubert,
Laval, QC H7G 2Y5

Ces informations sont basées sur nos connaissances à la date de révision et visent à décrire le produit uniquement aux fins du respect des exigences de santé, de sécurité et d'environnement en vigueur à cette date. Elles ne doivent donc pas être interprétées comme une garantie d'une propriété spécifique du produit ni comme une garantie, expresse ou implicite. L'utilisateur assume l'entière responsabilité, les risques de perte, de dommage ou de frais découlant de la manipulation, du stockage, de l'utilisation ou de la mise au rebut du produit.

North America GHS US 2015 & WHMIS